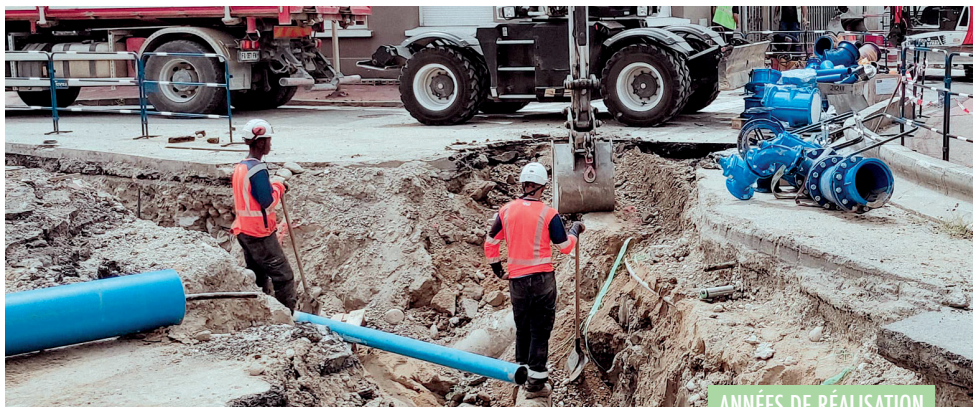




ANNÉES DE RÉALISATION
Programme pluriannuel
2023/2028

FICHE ACTION N°9

AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES SUR LE TERRITOIRE

ORIENTATION 2

DES POLITIQUES ÉCOLOGIQUES POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

OBJECTIF 6

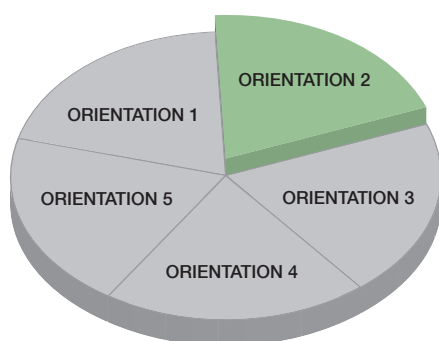
SENSIBILISATION À LA GESTION ÉCONOME DES RESSOURCES

ARCHE Agglo a pris la compétence eau et assainissement en 2020, ce qui a impliqué la création d'une unité pour assurer la gestion des infrastructures.

La collectivité a engagé un état des lieux des équipements et ouvrages et elle a pris en charge l'exploitation, dans la perspective d'harmonisation des pratiques et des tarifications.

Il est constaté que 22 stations d'épuration sur 42 nécessitent des travaux d'amélioration ou de renouvellements.

- Des investissements à mener pour améliorer la situation de l'eau et assainissement sur le territoire et en particulier le traitement des eaux usées
- Une obligation d'harmonisation des tarifs et le service rendu à l'utilisateur



DÉPENSES

Investissement : 14 000 K€ (stations d'épuration à réhabiliter ou renouveler)



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Loi sur l'eau et les milieux aquatiques impose que les systèmes d'assainissement respectent des normes de rejet en vue de protéger les milieux naturels.

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D' ACTIONS

- Renouvellement de la station d'épuration de Tain l'Hermitage
- Et travaux sur 12 stations d'épuration sur les communes rurales du territoire
- Elaboration d'un Plan Pluriannuel d'investissement
- Etablissement d'une politique de convergence tarifaire
- Etude de faisabilité STEP de Tain l'Hermitage
- Etude de faisabilité d'une unité de méthanisation des boues de STEP
- Etude de faisabilité sur l'utilisation des « eaux grises »
- Travaux STEP de Tain l'Hermitage



PILOTES

- Unité eau et assainissement



PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Techniques : Police de l'Eau (Etat),
- Financiers : Agence de l'Eau, Etat, Conseils Départementaux 26/07



LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Réalisation des stations d'épuration